

plus illustres aïeux, rayonnaient ses hautes destinées. Sous le prince, on trouvait un homme, et, dans l'âme du fils des rois, la pensée des amis du peuple.

Alors la capitale anglaise n'avait plus qu'un palais : *Belgrave-square*. La gracieuse souveraine de Windsor, s'éloignant pour quelques jours de sa résidence avec une courtoisie pleine de délicatesse, avait comme fermé *Saint-James*, et annihilé *Buckingham*. Tout faisait place au fils de France.

Oui, la preuve en est démontrée, il est encore des âmes, et leur nombre est considérable, qui, protestant hautement contre la corruption du siècle, ne se traînent pas honteusement d'un pouvoir à l'autre au gré d'un sordide intérêt. Pour elles, l'injuste est le faux ; certains feux leur sont des ténèbres ; et, dans la vie de retraite et d'obscurité où plusieurs ont réfugié leurs principes, elles gardent les vraies clartés.

Que ceux qui, ayant eu jadis recours à des renversements au profit de leur ambition effrénée, prêchent aujourd'hui le respect à l'ordre établi : Que ceux qui chantaient naguère la *Marseillaise* crient maintenant *haro* contre toute

idée révolutionnaire : c'est l'obligation de leur rôle et la conséquence de leur cynisme. Mais, garrottés dans les institutions de liberté dont ils brûlent de s'affranchir et sous lesquelles ils étouffent, que ces mêmes hommes s'irritent en voyant de loyaux serviteurs inscrire à l'étranger leurs noms sur les tables de la fidélité : qu'ils se croient en droit d'invoquer la *sainteté du serment* après s'en être joué toute leur vie : voilà le comble de la démence. Nul, à dire vrai, ne s'en étonne ; mais, du moins, chacun peut en rire (1).

Non, désormais, sur aucune terre on n'enchaînera les consciences. Tout le monde a le droit, aujourd'hui, sous les bienfaits de la civilisation, d'aller saluer, n'importe où, ce qu'il respecte et ce qu'il aime. *La conscience publique* et l'indignation générale de la presse, ont flétri de toutes parts *les coupables manifestations* des insensés qui avaient voulu se poser en *flétrisseurs* (2).

(1) (Réflexion du *Corsaire* à ce sujet) : « Judas Iscariote ne se posait pas du moins en apôtre de la fidélité. »

(2) « *Flétrira bien qui flétrira le dernier,* » écrivait alors le *Charivari*. De son côté, le *Siècle* résumait ainsi le fameux vote de l'adresse des Députés (janvier 1844). — « Sire ! c'est votre dynastie qui a été mise en cause... et elle a eu une majorité de... 14 voix !... »

Le nombre des voyageurs à Londres a été prodigieux, et cependant il est beaucoup de Français qu'ont retenu dans leurs foyers des impossibilités de tout genre. Ceux-ci, du moins, se sont fait représenter; et comme, au surplus, il n'est point d'entraves et de fers pour les ailes de l'âme, leurs vœux ont su franchir l'espace.

On parvient à égarer, plus ou moins longtemps, par le sophisme, les idées d'une nation; mais un grand peuple, aussi éclairé que la France, ne saurait être trompé que momentanément: il en revient tôt ou tard au droit chemin et à la morale éternelle. L'imposture essayait continuellement, par ses diatribes, de fausser l'opinion publique, en attribuant au duc de Bordeaux des idées hors de son époque: ceci devait avoir un terme. L'étoile, injuriée, s'est levée grande et majestueuse pour, selon les vers du poète,

Jeter des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Le jeune prince a choisi, pour manifester ouvertement ses sentiments de patriotisme, et pour parler loyalement à toutes les intelli-

gences, la terre classique où se déploient, dans tout leur éclat, les hauts principes d'indépendance et d'affranchissement. C'est devant un illustre vieillard, dont le génie a reçu aussi la consécration des temps et des souvenirs, que sa grande âme s'est ouverte. La France a deux images devant elle: l'une offre le parti rétrograde et moribond qui la traîne vers les bastilles; l'autre, le parti jeune et fort qui marche vers la liberté. Henri de France est en ce moment, selon les expressions d'un journal démocratique, le néophyte de la régénération populaire dont les puissants du jour ne sont plus que les apostats; aussi, puis-je répéter, avec bonheur, ces paroles du *pèlerin* écrites jadis à *Kirchberg*:

« Henri de Bourbon s'élance dans la carrière avec la foi de saint Louis, la bravoure de François I^{er}, la générosité de Louis XII, et la franchise de Henri IV; il n'a ni fiel dans la pensée, ni ressentiments dans le souvenir; pas un nom ne lui semble hostile, pas une faute irrémissible; pas un mal ne lui paraît incurable, pas une inimitié invincible; puis, quel ardent amour pour la France! elle est la pensée de toutes ses heures, le point de mire de toutes ses études. Il

sait si bien ce qu'il doit être! il sera ce qu'il faut qu'il soit. »

Lorsque les voyageurs français couraient en foule à Londres auprès du petit fils d'Henri IV, aucun d'eux n'ignorait à quels ressentiments il allait s'exposer, et quels orages pourraient en être la suite. Mais la plupart avaient dans le souvenir et même sur les lèvres les éloquentes paroles de nos hommes d'état actuels, de nos illustres guerriers, et de nos publicistes renommés. Ils s'abritaient derrière leurs maximes. Voici les plus célèbres d'entre elles : faisceau pour l'immortalité, elles appartiennent à l'histoire.

« La légitimité seule donne à la vie sociale cette étendue, cette perpétuité qui est un des plus profonds besoins de notre époque..... » (Guizot, *Gouvernement de la France.*) (1).

« Toute autorité vient de Dieu. Nos rois règnent par *la grâce de Dieu* et non par *les consti-*

(1) Variante : « *La légitimité!*... ah! je tiens ses maximes pour absurdes, honteuses, dégradantes pour l'humanité. » (Guizot : à la Chambre des Députés. Session de 1844.) »

tutions... Toute autre forme politique est une dégradation générale. » (Le président Séguier. 1815.)

« La légitimité, notre ancre de salut, est impérissable comme elle est sainte... Tout ce qui tendrait à en écarter, ne peut produire qu'infamie et désespoir, non-seulement pour les hommes mais pour les peuples. » (Le duc de Cazes. 1817 et 1827.)

« Soldats! l'armée française est la plus brave armée de l'Europe, elle sera aussi la plus fidèle. Rallions-nous autour de la bannière des lys! A notre tête est un prince (Charles X), le modèle des chevaliers français. (Maréchal Soult, mars 1815.)

« On nous verra tous défendre, en cas de danger, la constitution et la dynastie. » (Casimir Périer, député, mars 1821.)

« L'usurpation ne présente aux peuples ni les avantages d'une monarchie, ni ceux d'une république. Ces prétendues dynasties nouvelles sont aussi orageuses que les factions ou aussi oppressives que la tyrannie. C'est l'anarchie de Pologne ou le despotisme de Constantinople. — Un roi légitime arrive noblement au

trône ; un usurpateur s'y glisse à travers la boue et le sang. » (Benjamin Constant, de *l'Esprit d'usurpation*.)

« Vous avez fait un roi : vous avez disposé d'une couronne : et de quel droit ? » (Cormenin, *Lettres imprimées depuis 1850*.)

« Il n'y a de nationalité ici que le drapeau blanc. » (Le général Sébastiani. — *Histoire de Dix ans*, LOUIS BLANC, tome 1 page 540.)

« Je vous plains, Monseigneur, on va placer sur votre tête une couronne, qui sera une couronne de fer rouge. » (M. de Sémonville à Louis-Philippe le 9 août. — *Mémoires de Mazas*, page 174.)

(Au lieutenant-général commandant à Lille.)

« Le comte d'Erlon cherche à embaucher, au nom de l'infâme usurpateur Bonaparte, les fidèles soldats du roi légitime. Les odieuses tentatives de cet homme échoueront... Dès que ce *misérable* sera arrêté, vous veillerez à ce qu'il soit *fusillé* dans les vingt-quatre heures. » (Le maréchal Soult, 8 mars 1815.) (1).

(1) Variante : (au général comte d'Erlon) : « Mon cher général, je suis heureux d'avoir à vous annoncer que le roi, sur ma proposition, vient de vous élever à la dignité de ma-

« Le gouvernement légitime sera le gouvernement éternel... Celui qui le renverserait devrait être à jamais exclu de cette terre, sur laquelle il est indigne de vivre. » (Pasquier, 1815.)

« Nous serons fidèles à nos postes. Nous garderons religieusement le dépôt sacré qui est entre nos mains ; et nous attendrons, en sujets fidèles et incorruptibles, l'heure de le rendre à notre souverain légitime. » (Carnot, avril 1814.)

« Ah ! les Français ne mériteront jamais le bonheur d'avoir pour roi ce bon prince, ce vrai chevalier, ce modèle de l'honneur (Charles X) ! Il faut une main de fer pour les dompter et les museler... » (Guizot à Gand, paroles adressées à M. Mazas).

« Jurons fidélité au roi. Arborons la couleur *vraiment française* qui fait disparaître à jamais tout emblème d'une révolution qui est fixée. » (Maréchal Augereau, 1814.)

réchal de France. C'est une récompense des éminents services que vous n'avez cessé de rendre au pays. à *toutes les époques* et dans *toutes les occasions*, avec tant de courage et de *loyauté*... Je me félicite d'avoir trouvé cette occasion de vous témoigner *de nouveau* la haute estime que *j'ai toujours eue* pour votre personne. (Le maréchal Soult, en 1815.)

« Du côté du roi légitime est *la liberté, la sûreté, la paix* ; du côté de l'usurpateur est la servitude et l'anarchie. » (Benjamin Constant, mars 1815.)

« J'ai tout bravé pour éclairer les esprits, pour les ramener à l'obéissance du roi... — L'armée à qui je donnai l'exemple de la soumission arbora la *cocarde blanche*. — Jamais, convenons-en, il n'y eut plus de liberté, de stabilité, de bonheur. » (Le général Lamarque, mémoire imprimé, Paris 1818.)

« La légitimité est à l'édifice des monarchies une clef de voûte donnée par l'histoire. Elle tient aux fondements de l'ordre social ; et c'est pourquoi, le jour où elle est arrachée, il n'est pas jusqu'à la borne des héritages qui ne soit ébranlée du même coup. Sa chute attaque l'inviolabilité de la propriété aussi bien que la sainteté des lois. » (De Salvandy.) (1).

« La France soupire après le retour de son souverain légitime, du descendant de ces rois

(1) M. le comte de Salvandy, donnant sa démission d'ambassadeur pour ne pas enchaîner honteusement sa pensée à des volontés despotiques, vient de donner un noble exemple.

auxquels elle a dû tant de siècles d'illustration et de bonheur. » (Duc de Choiseul, mai 1814.)

« Je n'ai pas reçu du peuple un mandat constituant ; et je suis absolument sans pouvoirs pour faire un roi, une charte et un serment. » (Cormenin, député, août 1850. — *Histoire de Dix ans*, LOUIS BLANC, tome 1, page 467.)

« A l'arrivée de l'usurpateur (aux Cent-Jours), je me dépouillai des titres et places que je devais à la munificence du roi... et je votai contre l'usurpation. » (Odilon-Barrot, brochure publiée en 1815.)

« Ne nommons députés que des sujets fidèles, ennemis de l'usurpation et amants de la légitimité. » (Dupin aîné, 1815.) (1).

« Qu'il soit brûlé l'infâme drapeau de l'usurpation ! (Ordre du comte d'Argout sous la Restauration.) Sans la doctrine sacrée de la légitimité, il ne peut y avoir ni repos ni bonheur pour la France. » (Le comte d'Argout.)

« La légitimité est un principe sacré, un dog-

(1) (Réflexion du *Charivari* à ce sujet, en janvier 1844) : « Si les cours d'amour existaient encore, M. Dupin (*amant de la légitimité*), serait déclaré traître à sa belle, et fêtré à l'unanimité. »

me fondamental avec lequel il n'est pas permis de transiger. » (*Journal des Débats*, Paris 1820.)

« Nous saurons, de tout notre pouvoir, assurer le triomphe de l'autorité légitime. Malheur à ceux qui la méconnaîtront ! — *Dynastie légitime : intérêts français* : avec cette devise inscrite sur le drapeau de France, vous n'aurez à craindre ni les usurpations dont la sinistre image vous poursuit ; ni les séditeux, car vous leur aurez ôté tout prétexte ; ni les étrangers, car ils vous seront unis. — Une quasi légitimité est la plus grande des absurdités. » (Dupin aîné, 1828, 1829, 1852.)

« C'est toujours une calamité nationale que ces tentatives d'établir des dynasties nouvelles sur les ruines des dynasties légitimes. » (*Journal des Débats*, 22 août 1819.)

« Cet enchaînement de huit siècles de rois n'est pas interrompu par l'affreux intervalle que laissent deux générations enlevées à la fois. Funeste et trompeuse politique de la fureur ! elle consacre encore ce qu'elle prétendait déshonorer. » (Villemain, de l'Académie française.)

« La Providence qui nous fut toujours secou-

rable, ne nous donne-t-elle pas dans l'héritier de la couronne un prince dont la modération, les vertus, l'équité et la bonne foi donnent toutes les garanties à la patrie. » (Le général Lamarque, Paris 1826.)

« Quel beau caractère qu'a cet homme-là ! (Charles X) il n'est pas possible d'être meilleur et plus digne. » (Le maréchal Maison, Cherbourg 1850. — *Mémoires de Mazas*, page 517.)

« Là où est le roi (Charles X), là est la France. » (Portalis.)

« Depuis trente-six ans jamais je n'ai écrit ni laissé écrire une ligne, laquelle n'eût pour but la défense des principes qui pouvaient seuls, selon moi, rendre au souverain légitime son royaume usurpé. Je fus appelé à Gand pour rédiger le journal officiel du roi : c'est le plus grand honneur et la plus grande récompense que j'aie pu recevoir... J'y combattis pour les principes constitutionnels que la dynastie légitime pouvait seule garantir. » (Bertin aîné, 1829.)

« Nous faisons, tant au nom de nos loyaux compagnons qu'en notre propre nom, le serment solennel et sacré, que nous avons prêté

sur notre épée à notre roi, de vivre et de mourir fidèle à notre souverain légitime. » (Louis-Philippe, duc d'Orléans, juillet 1805.)

« Duc de Mortemart! dites au roi qu'ils m'ont amené de force à Paris; mais que je me ferai mettre en pièces plutôt que de me laisser mettre la couronne sur la tête. » (Louis-Philippe, 1830.—*Mémoires de Mazas*, tome 2, page 112.—*Histoire de Dix ans*, tome 1, page 564.)

« Quelle déception! » (Mauguin, sur le gouvernement de juillet. Session de 1832.)

« Quel mensonge! » (Corcelles, sur les promesses de juillet. *Idem.*)

« Quel pillage! » (Cabet, député, sur les finances de juillet. *Idem.*)

« Quelle mystification! » (Audry de Puyraveau, sur les lois de juillet. *Idem.*)

« Quel gâchis! » (Le comte de Lobeau, sur le tout ensemble. *Idem.*)

Ah! les milliers d'individus de toute classe que voyait arriver monseigneur le duc de Bor-

deaux à Belgrave-Square (1), manifestaient sans doute avec éclat leurs loyaux sentiments: mais certes, ils ne s'exprimaient pas à Londres d'une manière plus positive et plus énergique que ne l'avaient fait à Paris les illustrations politiques que je viens de citer, illustrations puissantes qui éclairaient autrefois le pays et qui y dominent encore aujourd'hui. Leurs voix retentissaient dans les cœurs fidèles des courtisans de l'adversité; elles étaient pour eux une lumière encourageante et secourable: ils s'appuyaient avec confiance sur l'ascendant de leur génie, et sur l'autorité de leur langage. Les hautes pensées politiques, ci-dessus développées et recueillies, n'avaient pu s'effacer d'aucune mémoire; car le *Moniteur*, les *Annales de la France*, et toutes les voix de la presse les avaient à jamais portées à la postérité. Sans doute les légitimistes ne pouvaient se dissimuler qu'on crierait *au scandale* sur le voyage de Londres, comme on l'avait fait, à une autre époque, sur

(1) Des marchands, des ouvriers, des députations de la halle, d'anciens soldats et de jeunes paysans suivirent le grand mouvement, et se rendirent en Angleterre. Ah! si on pouvait les punir pour crime de fidélité! « *Le plus grand des crimes aux yeux des traîtres* » dit Tacite.